

COLLECTIF des ASSOCIATIONS
PATRIOTIQUES et d'ANCIENS COMBATTANTS
du Tarn et Garonne



Mesdames PINEL et RABAULT
Députées du Tarn et Garonne

Messieurs COLLIN et BONHOMME
Sénateurs du Tarn et Garonne

Montauban, le 20 Avril 2019

Objet : Non à la suppression des traditions religieuses dans l'armée

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Les députés Bastien LACHAUD (LFI) et Christophe LEJEUNE (LREM) réclament dans un rapport parlementaire, la suppression des traditions religieuses dans l'armée.

Chargés de l'examen du « rapport d'information sur l'évaluation des dispositions de lutte contre les discriminations au sein des forces armées », ces deux députés ont dénoncé le 27 mars 2019 le caractère religieux de certaines fêtes ancrées dans la tradition militaire.

Ces deux députés ont indiqué qu'ils croyaient utiles de veiller à un strict respect de la **neutralité et de la laïcité** au sein des forces armées.

(Quid de la laïcité dans les corporations professionnelles et de loisirs : St Hubert patron des Chasseurs, St Honoré patron des Pâtisseries et Boulangers, St Joseph patron des Charpentiers, St Louis patron des Coiffeurs, etc...)

En abordant la question des fêtes patronales militaires traditionnelles sur fond de renforcement de la laïcité, ces deux députés membres de la Commission de la défense ont provoqué la colère des autres députés de la majorité et de l'opposition.

A leur tour, les associations patriotiques et d'anciens combattants que nous représentons, souhaitent vous exprimer leur étonnement, et leur incompréhension, face à une nouvelle attaque des valeurs fondamentales de notre armée.

Il leur apparaît absurde d'assimiler les fêtes patronales militaires à des fêtes chrétiennes. Une fois de plus, on confond dans notre société le cultuel et le culturel.

Dans les armées, les saints patrons sont nombreux. Ils participent à l'esprit de corps et s'inscrivent depuis des siècles dans les traditions.

« Quand nos régiments fêtent la sainte Barbe, la Sainte Geneviève ou Saint-Michel, c'est l'unité d'un corps qui se réunit autour d'une tradition puisque c'est 1000 ans d'histoire française ».

Enfin, c'est méconnaître le poids de l'histoire porté par des régiments qui se sont mis sous la protection de leurs saints patrons dans les moments tragiques de nos guerres pour les aider à vivre et à survivre.

Forts de leur attachement aux valeurs de la République, les associations patriotiques et d'anciens combattants du département du Tarn et Garonne ont voulu formaliser leur indignation devant une nouvelle attaque perpétrée contre l'institution militaire qu'ils soutiennent et dont ils sont issus.

En espérant que ce courrier saura retenir votre attention,

Nous vous demandons de bien vouloir agréer, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, à l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

CO-SIGNATAIRES de la PRESENTE :

Les Associations Patriotiques et d'Anciens Combattants du Tarn et Garonne :

Société de Membres de la Légion d'Honneur- Société d'Entraide de la Médaille Militaire – L'Ordre Nationale du Mérite - L'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire – Fédération Nationale André Maginot - L'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite - L'Association Nationale des Officiers de Réserve – L'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve - L'Association des Retraités Militaires et Veuves de militaires – L'Association Nationale des Parachutistes – L'Association Départementale des Anciens combattants des Opérations extérieures – La Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie – l'Amicale du Maquis de Lavit – Délégué Départemental honoraire du Souvenir Français -